

[PROPOSITION DE PROJET - APPEL MAEE 2011]
PROJET DE CREATION D'UN RESEAU DES LOCALITES SERBES POUR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX



L'**objectif global** de ce projet est de contribuer au développement territorial des communautés les plus vulnérables et désavantagées de Serbie par la promotion et la valorisation d'une agriculture de proximité traditionnelle.

Les **objectifs spécifiques** du projet sont les suivants :

- 1) **Contribuer à la structuration des acteurs institutionnels locaux en matière de promotion et valorisation des produits agricoles traditionnels;**
- 2) **Favoriser/Promouvoir le développement de circuits courts pour les produits agricoles locaux du producteur au consommateur.**

Les **activités** du projet contribuant à l'atteinte de ces objectifs sont les suivants:

1. Organisation d'une **réunion initiale** entre les partenaires serbes dans une des villes partenaires de Serbie.
2. Organisation d'une **mission initiale d'expertise d'une durée de 5 jours en Serbie** d'un expert français provenant d'une des collectivités françaises partenaires : visite des collectivités serbes partenaires et analyse de la situation en collaboration avec un expert local provenant d'une des municipalités serbes partenaires, un expert local du secteur non-gouvernemental et un producteur provenant d'une des municipalités serbes partenaires.
3. **Visite d'étude dans 2 villes partenaires françaises** d'une durée de 4 jours pour 1 personne de chaque ville serbe partenaire (une personne de la municipalité ou un producteur par ville) : visites, réunions communes et rédaction d'un compte-rendu par personne des bonnes pratiques observées et applicables en Serbie.
4. **Rédaction d'une analyse** d'une quinzaine de pages par l'expert français en partenariat avec les experts locaux et les municipalités serbes partenaires: analyse comparative des situations serbes et françaises ; ensemble de recommandations concrètes et réalisables en matière de structuration des acteurs institutionnels serbes dans le domaine, en matière de promotion et valorisation des produits agricoles traditionnels.
5. Organisation d'une **réunion entre les partenaires serbes** dans une des villes partenaires de Serbie : bilan des conclusions de l'analyse des experts ; et travail autour de la rédaction d'une publication par ville de son produit traditionnel / annuaire des producteurs (charte graphique commune) ; travail aussi autour d'outils de communication communs sur le réseau.
6. **Edition d'outils de communication** : publication par commune de son produit traditionnel / annuaire des producteurs ; et publication d'outils de communication communs sur le réseau (affiches et flyers en serbe et en anglais).
7. Création d'un **site Internet** reprenant ces informations (pouvant être facilement mis à jour par les partenaires du réseau). Site en serbe et certaines parties traduites en anglais.
8. Organisation d'au moins **3 présentations dans l'année** du réseau et de leurs produits par les communes serbes partenaires à Belgrade (ou villes de province).
9. Attribution d'une **contribution financière** à l'organisation foires locales pour les villes partenaires serbes du réseau.
10. Organisation d'une **présentation du réseau** et de leurs produits par les communes serbes dans une école de chacune des villes serbes partenaires.
11. Organisation d'une **réunion finale entre les partenaires serbes** dans une des villes partenaires de Serbie : bilan du projet et suites activités pour réseau.

Communes serbes intéressées par le projet (six au total):

- Sur la plaine féconde de la Voïvodine se dessinent des plantations, champs de blé, vignobles et vergers reliés par les canaux d'irrigation et de drainage des grands cours du Danube et de la Tisa, des rivières Sava, Tamis, Begej, et Nera. **Sremski Karlovci** est une commune de 9500 habitants de la région de la Voïvodine située sur la rive droite du Danube et à proximité du parc naturel de la Fruska Gora. La commune est connue pour sa boisson alcoolisée « **le bermet** », très appréciée à la cour autrichienne autrefois.

- **Osečina** est une localité serbe de 3700 habitants se trouvant au nord-ouest de Valjevo et à 130 km au sud-ouest de Belgrade. La commune est entourée par les monts Medvednik, Jablanik, Povlen, Maljen et Suvobor, qui offrent un environnement protégé de toute industrialisation. Les trois quarts de la population de la municipalité d'Osečina vivent de l'agriculture. La production fruitière y tient une place importante, notamment celle des **prunes**, des framboises et des mûres. La commune organise annuellement depuis 5 ans une fête de la prune qui remporte un fort succès local.

- La municipalité de **Babušnica**, 4 575 habitants, se trouve au sud-est de la Serbie, dans la vallée de la Lužnica. La vallée est entourée par les monts de la « Suva planina » à l'ouest, par les monts Ruj au sud et par la « Vlaška planina » au nord-ouest. Cette municipalité est le centre touristique « Zvonačka Spa ». Situé à 28 kilomètres à l'est de Babušnica dans la vallée de la rivière Jerma, cette station thermale est située à 680 mètres d'altitude dans une zone montagneuse très attractive et est surtout connue pour ses effets bénéfiques sur le système nerveux. La spécialité de cette commune est la « **vurda** », fromage à base de lait et d'épice de poivrons séchés. Préparé avec du lait de mouton, de vache, ou un mélange de lait de brebis et de vache, il est obtenu par pression de lait aigre. Dans la substance obtenue, des poivrons sont ajoutés et le mélange est placé et conservé dans un récipient propre à une température moyenne pendant environ 30 jours. Après fermentation, un produit de qualité voit le jour au goût à la fois aigre and crémeux.

Autre commune voisine, la commune de **Merošina** (873 habitants) est quant à elle réputée pour sa production de **griottes**. Le lac Oblacina est l'attrait touristique principal de la municipalité. Avec une surface de 23 hectares, ce lac est partiellement recouvert de roseaux et regorge de poissons (principalement la carpe). La griotte est développée localement et son poids varie de 2,94 à 3,91 grammes, selon les années. Le ratio de la chair et du noyau est de 90% / 10%. Les griottes sont de couleur rouge sombre et son jus a une couleur noire intense. Le pourcentage de matière sèche varie de 12 à 18%. Ceci la classifie comme une des meilleures sortes dans le monde. En décembre 2009, Merošina a créé l'association agricole « La griotte d'Oblacina » dont le but est d'améliorer le placement sur le marché national et pour l'exportation.

Enfin, **Svrljig**, commune aussi du sud-est de la Serbie, est située à 30 km de Niš sur les bords du Svrljiški Timok. La commune de 7900 habitants est entourée par de nombreuses collines et montagnes. La ville est renommée pour sa polenta « **belmuz** », de farine blanche de maïs, qui est une spécialité célèbre de la cuisine de la Serbie de l'Est, préparée avec du fromage frais non salé de lait de mouton et servie chaude avec du yaourt de lait de mouton. Le belmuz se sert comme hors-d'œuvre.

- Enfin, une autre petite municipalité située près de la ville de **Čačak** à l'ouest de la Serbie serait aussi intéressée par le projet.

Budget total approximatif du projet: 24 500 EUR (35% faisant objet demande MAEE – le reste réparti entre les communes partenaires). Ce budget est susceptible d'évoluer en fonction des préférences des collectivités françaises.

⇒ **URGENT ! Les communes serbes citées recherchent pour ce projet des collectivités françaises partenaires.** Contact : Juliette Delescluse, chargée de mission coopération administrative et décentralisée (Ambassade de France en Serbie). Tél. +381 66 51 30 138 ou e-mail : delescluse.juliette@gmail.com

DETAILS DU BUDGET – PROPOSITION

Ce budget est susceptible d'évoluer en fonction des préférences des collectivités françaises.

1. Organisation d'une réunion initiale entre les partenaires serbes dans une des villes partenaires de Serbie.		
- Transport local des participants (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	30 EUR x 2 x 6	<u>360 EUR</u>
- Indemnité repas (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	15 EUR x 2 x 6	<u>180 EUR</u>
2. Organisation d'une mission initiale d'expertise d'une durée de 4 jours en Serbie d'un expert français provenant d'une des collectivités françaises partenaires : visite des collectivités serbes partenaires et analyse de la situation en collaboration avec un expert local provenant d'une des municipalités serbes partenaires, un expert local du secteur non-gouvernemental et un producteur provenant d'une des municipalités serbes partenaires.		
- Voyage international	500 EUR x 1	<u>500 EUR</u>
- Indemnités hôtel (4 personnes pendant 4 jours)	100 EUR x 4 x 4	<u>1600 EUR</u>
- Indemnités repas (4 personnes pendant 4 jours)	30 EUR x 4 x 4	<u>480 EUR</u>
- Transport local (4 personnes pendant 4 jours)	30 EUR x 4 x 4	<u>480 EUR</u>
- Rémunération expert international	130 EUR x 4	<u>520 EUR</u>
- Rémunération experts locaux	70 EUR x 4 x 3	<u>840 EUR</u>
3. Visite d'étude dans 2 villes partenaires françaises d'une durée de 4 jours pour 1 personne de chaque ville serbe partenaire (une personne de la municipalité ou un producteur par ville) : visites, réunions communes et rédaction d'un compte-rendu par personne des bonnes pratiques observées et applicables en Serbie.		
- Voyage international	500 EUR x 6	<u>3000 EUR</u>
- Indemnité hôtel + repas	150 EUR x 6 x 4	<u>3600 EUR</u>
- Interprète (frais de 100 EUR par jour + voyage/hôtel/repas)		<u>1 500 EUR</u>
- Frais divers organisation		<u>500 EUR</u>
4. Rédaction d'une analyse d'une quinzaine de pages par l'expert français en partenariat avec les experts locaux et les municipalités serbes partenaires: analyse comparative des situations serbes et françaises ; ensemble de recommandations concrètes et réalisables en matière de structuration des acteurs institutionnels serbes dans le domaine, en matière de promotion et valorisation des produits agricoles traditionnels.		
5. Organisation d'une réunion entre les partenaires serbes dans une des villes partenaires de Serbie : bilan des conclusions de l'analyse des experts ; et travail autour de la rédaction d'une publication par ville de son produit traditionnel / annuaire des producteurs (charte graphique commune) ; travail aussi autour d'outils de communication communs sur le réseau.		
- Transport local des participants (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	30 EUR x 2 x 6	<u>360 EUR</u>
- Indemnité repas (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	15 EUR x 2 x 6	<u>180 EUR</u>
6. Edition d'outils de communication : publication par commune de son produit traditionnel / annuaire des producteurs ; et publication d'outils de communication communs sur le réseau (affiches et flyers).		
- Design		<u>800 EUR</u>
- Impressions		<u>800 EUR</u>
- Traduction		<u>400 EUR</u>
7. Création d'un site Internet reprenant ces informations (pouvant être facilement mis à jour par les partenaires du réseau).		

- Design et mise en ligne		<u>1200 EUR</u>
- Traduction		<u>400 EUR</u>
8. Organisation d'au moins 3 présentations dans l'année du réseau et de leurs produits par les communes serbes partenaires à Belgrade (ou villes de province).		
- Conception et création du stand		<u>500 EUR</u>
- Achat produits locaux	3 x 6 x 50 EUR	<u>900 EUR</u>
- Transport local des participants (3 x 2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	3 x 30 EUR x 2 x 6	<u>1080 EUR</u>
- Indemnité repas (3 x 2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	3x 15 EUR x 2 x 6	<u>540 EUR</u>
9. Attribution d'une contribution financière à l'organisation foires locales pour les villes partenaires serbes du réseau.		
- Soutien financier	6 x 400 EUR	<u>2400 EUR</u>
10. Organisation d'une présentation du réseau et de leurs produits par les communes serbes dans une école de chacune des villes serbes partenaires : chaque ville va dans une autre ville.		
- Achat produits locaux	6 x 50 EUR	<u>300 EUR</u>
- Transport local des participants (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	30 EUR x 2 x 6	<u>360 EUR</u>
- Indemnité repas (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	15 EUR x 2 x 6	<u>180 EUR</u>
11. Organisation d'une réunion finale entre les partenaires serbes dans une des villes partenaires de Serbie : bilan du projet et suites activités pour réseau.		
- Transport local des participants (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	30 EUR x 2 x 6	<u>360 EUR</u>
- Indemnité repas (2 personnes pour les 6 communes serbes partenaires)	15 EUR x 2 x 6	<u>180 EUR</u>
TOTAL		<u>24 500 EUR</u>

Part MAEE	8 575 EUR
Collectivités serbes (6 x 1500 EUR)	9000 EUR
Restant à financer (par les collectivités françaises ?)	6925 EUR
TOTAL	<u>24 500 EUR</u>